

MICROPROGRAMME ÉTHIQUE ET POLITIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL

• TOEFL 92-93/IELTS 6.5 overall – Individual 6.0
(Version internet)

Exigences du programme

Les 9 crédits de cours correspondent aux trois séminaires/activités suivants :

PAP 6520	Éthique publique	3 crédits
PAP 6901	Projet	3 crédits
3 crédits de cours parmi :		3 crédits
PAP 6980	Lecture dirigée	
PAP 6502	Gouvernance démocratique	
PAP 6530	Thèmes choisis en administration publique	
POL 7508	Transformations sociales et idéologies	
POL 7506	Subjectivité et intersubjectivité	
POL 7503	Thèmes choisis en pensée politique	

Survol

Le microprogramme de deuxième cycle en Éthique et politiques du patrimoine culturel se compose de 9 crédits de cours. Il vise l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés en matière d'éthique et de politiques du patrimoine culturel.

Les cours d'études supérieures et les activités de recherche et/ou de pratique peuvent être reconnus (et cumulés) pour un futur programme menant à un grade.

Exigences d'admission

Étudiants libres

Les étudiants qui poursuivent un microprogramme aux études supérieures doivent obtenir l'approbation préalable de l'unité académique offrant le microprogramme aux études supérieures.

L'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou avec majeure en administration publique ou dans une discipline connexe, avec une moyenne minimale de 75 % (B+). Une connaissance active du français et de l'anglais est de rigueur. Tous les étudiants doivent suivre le cours obligatoire PAP 6520 en français et être capables de lire des textes en anglais et en français.

Si vous désirez suivre le microprogramme en éthique et politiques du patrimoine culturel sans être inscrit à un programme d'études supérieures, vous devez envoyer un courriel au **bureau des études supérieures** de la faculté des sciences sociales au scsgrad@uottawa.ca en y joignant les documents suivants :

- Deux lettres de recommandations
 - Vous devez téléverser des copies de tous les relevés de notes des universités que vous avez fréquentées sur le portail étudiant. Les relevés doivent indiquer tous les cours ou programmes que vous avez suivis, y compris : les programmes réguliers (terminés ou non), les échanges, les lettres de permission, les cours offerts à distance ou en ligne, les cours suivis à titre d'étudiant libre ou invité, etc. Si vos relevés de notes et diplômes sont rédigés dans une langue autre que l'anglais ou le français, vous devez aussi en remettre une traduction certifiée (signée et scellée).
 - Une lettre d'intention
 - Curriculum vitae requis
 - Preuve de compétence dans la langue d'enseignement de votre programme, une connaissance active du français et de l'anglais est de rigueur. Tous les étudiants doivent suivre un séminaire qui est offert uniquement en français et être capables de lire des textes en anglais et en français. Dans le cas où la langue maternelle de l'étudiant n'est ni le français ni l'anglais
- Équivalences des résultats d'examens de compétence linguistique (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/programmes-admission/admission/#apply6>) :
- **TOEFL 580 / IELTS Overall 6.5 - Individual 6.0 (Version papier)**